



**COVID-19 – COMMUNIQUÉ IMPORTANT DE L'ARCHEVÊQUE**  
**Diocèse de Rimouski**  
**24 mars 2020**

**Aux modérateurs et aux curés**

À transmettre aux équipes pastorales mandatées et aux assemblées de fabrique

**Poursuite de la mission pastorale et réajustements administratifs**

---

Le gouvernement et les responsables de la santé publique ont intensifié les mesures de prévention en exhortant plusieurs milieux de travail à réduire leurs effectifs depuis le lundi 23 mars.

Nous-mêmes, depuis vendredi dernier, avons émis un communiqué administratif demandant la réduction du personnel pastoral par les fabriques qui doivent aussi juger des mesures à prendre face au personnel de soutien, ceci dû au fait que les sources de revenu habituelles sont grandement affectées. Je fais aujourd'hui un ajustement plus pastoral.

Nous devons nous rappeler que l'Église n'est pas une entreprise comme une autre. Aussi, elle ne doit pas perdre de vue sa mission. Elle n'est jamais en chômage et l'Esprit Saint se veut présent à chacun des baptisés dans cette situation de crise où nos lieux de rassemblements sont fermés depuis la semaine dernière. Car le peuple de Dieu a droit aux soins spirituels du pasteur.

Comme évêque et premier pasteur du diocèse de Rimouski et en lien avec mes confrères évêques, vu l'importance d'assurer autrement la présence pastorale dans les milieux, je demande aux assemblées de fabrique de **garder au travail les modérateurs ou curés de nos unités pastorales afin de servir le Peuple de Dieu**. Ces derniers doivent offrir un numéro de téléphone afin de permettre de l'écoute et de répondre aux urgences, car plusieurs personnes manifestent actuellement de l'inquiétude, de la solitude et de l'angoisse. Il nous semble que ce minimum de présence contribuera à rassurer les communautés chrétiennes et à me permettre d'exercer ma mission avec l'aide de mes premiers collaborateurs.

Dans cette optique, il est demandé que chaque curé ou modérateur préside les offices de la Semaine sainte en privé en informant les baptisés sous sa charge pastorale de l'horaire où il le fait afin de s'unir dans la prière du mystère pascal. Si des moyens techniques de communication permettent une diffusion en direct, il serait bon de s'en prévaloir. Moi-même, je célébrerai les offices de la Semaine sainte à la chapelle de l'Archevêché.

Pour ce qui est du Sacrement du pardon, tout en sachant que la forme ordinaire de célébration se vit avec une rencontre personnelle du prêtre, la situation rendant impossible des célébrations avec absolution collective, le Saint-Siège nous rappelle ceci lorsque les fidèles se trouvent dans la douloureuse impossibilité de recevoir l'absolution sacramentelle : un acte de repentir et de contrition parfaite qui exprime le regret de nos fautes et le désir de l'amour de Dieu avec une sincère demande de pardon (et l'intention d'une confession sacramentelle quand ce sera possible), obtient le pardon des péchés (cf. CEC 1452).

J'espère que cette réflexion et ces options nous gardent dans l'unité et la conversion pour aimer nos frères et sœurs éprouvés à la manière du Jésus!

+ Denis Grondin  
Archevêque de Rimouski

**COVID-19 – COMMUNIQUÉ IMPORTANT DE L'ARCHEVÊQUE**  
**Diocèse de Rimouski**  
**27 mars 2020**

---

Voici les numéros de téléphone de prêtres que l'on peut rejoindre dans les unités ou régions pastorales :

Auguste Ifédoun Agäï	:	(418) 580-2649	(La Matanie)
Yves Pelletier	:	(418) 725-8497	(Trois-Pistoles)
Jean-Baptiste Allico	:	(418) 732-2167	(La Mitis)
Benoît Caron	:	(418) 714-2711	(Témiscouata : Dégelis / Squatec)
Marc-André Blaquièrre	:	(418) 631-6459	(La Matapédia)
Rodrigo Hernan Zuluaga	:	(418) 629-0570	(Rimouski)
Jean-François Mélançon	:	(418) 750-5132	(Pic Champlain)
Jean-Baptiste Morales	:	(418) 899-6902	(Témiscouata-sur-le-Lac)



+ Denis Grondin  
Archevêque de Rimouski